

## **Plus de liberté pour plus d'efficacité**

**Jean-François Bernardin, président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie**

Monsieur le Ministre,

Depuis 30 ans, la France ne sait plus générer suffisamment de croissance pour assurer son niveau de vie et voir l'avenir avec optimisme. Les Français n'ont pas compris qu'il était nécessaire, pour atteindre un taux de croissance suffisant, de prendre des risques, d'innover et de conquérir des marchés. Ils n'ont pas non plus compris que l'entreprise était le fer de lance de la croissance.

*« Le bénéfice est la contrepartie du risque »*

En France, l'opinion publique croit que faciliter le travail d'une entreprise, c'est « faire des cadeaux aux patrons ». Pourtant, le raisonnement le plus élémentaire permet de démontrer qu'aucune entreprise ne peut prospérer, gagner des marchés, exporter et innover si elle ne réalise pas de bénéfices. Le bénéfice, c'est la contrepartie du risque. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé, l'année dernière, d'axer notre université 2007 sur le risque. Le seul risque fatal, c'est celui de n'en prendre aucun. L'intérêt, c'est de vivre ! Et vivre, c'est innover !

Kennedy disait : « *Plutôt que de vous demander ce que votre pays peut faire pour vous, demandez-vous plutôt ce que vous pouvez faire pour lui* ». Que pouvons-nous faire pour la collectivité que représente le gouvernement ? Parmi différentes propositions que nous aurons l'occasion de présenter au gouvernement, j'en retiendrai deux :

*« La dynamisation de nos exportations est une priorité »*

La dynamisation de nos exportations est une priorité. La Chambre régionale des Pays de la Loire a identifié, dans sa zone géographique, 1 000 nouveaux exportateurs potentiels. Nous proposons d'identifier 10 000 nouveaux exportateurs sur le territoire national avant la fin de la mandature !

*« Il faut encourager l'investissement de l'ISF dans le capital des PME »*

L'ISF est un impôt imbécile et l'une des raisons de l'atonie de la France réside dans son maintien. L'investissement de l'ISF dans le capital des petites entreprises est une question essentielle. Il pourrait être décidé d'utiliser ce mauvais impôt pour inciter notamment les anciens chefs d'entreprises à investir dans celles de leurs successeurs pour doper leur croissance, leur permettre d'atteindre la taille critique nécessaire pour innover et gagner des parts de marché dans le commerce mondial.

*« Notre réseau vit une rénovation aussi profonde que discrète »*

Les Chambres de commerce et d'industrie ont pour objectif de servir les entreprises et la collectivité qu'elles soient locales, régionales ou nationale. Notre réseau vit une rénovation aussi profonde que discrète et nos nouveaux textes fondateurs organisent le mouvement permanent. En début de chaque mandature, la carte consulaire et les schémas sectoriels seront

revus pour obtenir plus de liberté pour plus d'efficacité. Nous souhaitons simplement nous organiser plus intelligemment que par le passé et rendre le meilleur service possible aux entreprises en contrepartie de leur contribution financière à notre fonctionnement. A l'horizon 2020, à quoi devront-elles servir, comment devront-elles s'organiser ? Telles seront les questions qui seront débattues avec et pour nos futurs successeurs, lors des Etats généraux des Chambres de commerce et d'industrie fixés le 2 décembre 2008.